

Foire aux questions

Ressources pour comprendre le capacitisme

Quelles sont les ressources?

Il y a trois affiches :

- Qu'est-ce que le capacitisme?
- Le capacitisme et ses répercussions
- Agissons contre le capacitisme

Il y a aussi une présentation PowerPoint intitulée Comprendre le capacitisme avec les notes de l'animateur et des questions pour animer la discussion.

À quoi servent ces ressources et quel en est le contenu?

Les ressources ont pour but d'aider les organisations et les particuliers à mieux comprendre le capacitisme et les moyens de le prévenir. Elles visent à informer et à faciliter les discussions avec le personnel, les collègues, les utilisateurs de services, les bénévoles et le grand public.

Les ressources vous permettront d'apprendre des choses :

- Ce que sont les handicaps.
- Ce qu'est le capacitisme et des exemples concrets.
- Les répercussions du capacitisme.
- La manière de créer des milieux plus équitables, plus accueillants et plus respectueux pour prévenir le capacitisme.

Qui devraient utiliser et distribuer ces ressources?

Toute personne au sein de votre organisation qui est responsable des services de première ligne, dans les domaines de la communication, de l'éducation ou de la formation, des ressources humaines, ou qui œuvre en faveur de l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de l'accessibilité.

Comment devrais-je utiliser ces ressources?

On peut utiliser les affiches de différentes manières, par exemple :

- En les distribuant par voie électronique au sein de votre organisation et en les utilisant dans les communications internes telles que les bulletins d'information, les sites intranet et les groupes de ressources pour les employés.
- En les imprimant (sur papier format lettre) et en les affichant dans les bureaux, les halls d'entrée ou les salles d'attente, les salles du personnel, les espaces communautaires et autres lieux publics.
- En les imprimant (sur papier format lettre) et en les distribuant lors des réunions du personnel, des déjeuners-conférences, des conférences et d'autres activités de formation.

Pour la présentation Comprendre le capacitisme :

- Utilisez les diapositives pour animer une présentation lors d'une réunion du personnel ou d'un groupe de ressources pour les employés, lors d'une conférence ou d'une activité publique.
- Fournissez-la aux employés afin qu'ils puissent la consulter à leur guise.

La présentation et les notes de l'animateur sont destinées à servir d'outil pour présenter le concept de capacitarisme et mettre en évidence les façons dont il est ancré dans notre vie quotidienne et dans les espaces publics. Elles ont pour but de vous aider à mener des discussions en groupe et à réfléchir à la manière dont votre organisation peut prévenir le capacitarisme.

Quand est-il bon d'utiliser ces ressources?

Les affiches et la présentation peuvent servir d'outils d'apprentissage pour souligner :

- La Semaine de sensibilisation à l'accessibilité (dernière semaine de mai).
- Le Mois de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées (octobre).
- La Journée internationale des personnes en situation de handicap (3 décembre).
- La Journée internationale des droits de la personne (10 décembre).
- D'autres journées, semaines ou mois de sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail que votre organisation s'efforce de souligner.
- Des activités qui mettent en lumière le travail en matière d'accessibilité, tel que le **plan d'accessibilité** (site en anglais seulement) de votre organisation (si vous devez en préparer un en vertu de la loi sur l'accessibilité de la Nouvelle-Écosse).

Qui a préparé ces ressources et dans quels formats sont-elles disponibles?

La Direction de l'accessibilité de la Nouvelle-Écosse a élaboré ces ressources en collaboration avec un groupe de travail composé d'organisations de différents secteurs et grâce aux commentaires de personnes ayant une expérience vécue du handicap. Elles sont disponibles en format PDF accessible sur le Centre de ressources en français, en anglais et en langue des signes américaine (ASL).

What laws exist about ableism in Nova Scotia?

- Loi sur l'accessibilité (**Accessibility Act**) : La **Direction de l'accessibilité** de la Nouvelle-Écosse est chargée d'appliquer la loi sur l'accessibilité et de faire progresser les questions relatives au handicap au sein du gouvernement. Elle travaille en collaboration avec les personnes en situation de handicap, les municipalités, les entreprises, les établissements d'enseignement supérieur et d'autres acteurs afin d'atteindre l'objectif d'une Nouvelle-Écosse accessible.
- Loi sur les droits de la personne (**Human Rights Act**) : La **Commission des droits de la personne** de la Nouvelle-Écosse s'engage à collaborer activement avec toutes les personnes de la Nouvelle-Écosse et avec nos diverses communautés afin de lutter contre la discrimination en faisant progresser efficacement l'équité et la dignité, en favorisant des relations positives et respectueuses et en protégeant les droits de la personne.
- Loi visant à abolir le racisme et la haine (**Dismantling Racism and Hate Act**) : L'**Office de l'équité et de lutte contre le racisme** (site en anglais seulement) travaille avec des partenaires et des communautés à l'échelle du gouvernement afin de diriger et de soutenir les initiatives gouvernementales de lutte contre le racisme et de promouvoir l'équité. Il s'efforce de cerner et de combattre le racisme et les inégalités systémiques dans les politiques, les lois, les programmes et les services gouvernementaux. Il est également chargé d'aider le gouvernement et les communautés à améliorer le bien-être social et économique de tous les habitants de la province et à leur donner un meilleur accès aux débouchés et aux ressources.

J'ai des questions concernant les ressources ou j'ai besoin d'aide

Adressez-vous à la Direction de l'accessibilité de la Nouvelle-Écosse
à l'adresse accessibility@novascotia.ca ou téléphonez au
902-424-8280 ou au 1-800-565-8280 (sans frais en Nouvelle-Écosse).

Pour en savoir plus : accessible.novascotia.ca
(site en anglais seulement)

